

## Communiqué de presse

### Remise officielle du label ESR à 24 entreprises

*La 16<sup>ème</sup> cérémonie de remise officielle du label ESR - Entreprise Responsable, organisée par l'INDR, s'est déroulée le 30 novembre 2018 à la Chambre de Commerce, en présence de Mme Yuriko Backes, Chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg. A cette occasion, le label ESR a été remis officiellement à 24 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.*

Lors de son mot de bienvenue, Michel Wurth, Président de l'INDR et de l'UEL, s'est réjoui de compter désormais plus de 150 entreprises labellisées ESR au Luxembourg. Les entreprises labellisées contribuent activement aux objectifs du développement durable (SDG). M. Wurth a félicité les entreprises qui ont décidé d'entreprendre ce processus de responsabilisation. « Alors que le nouveau gouvernement est en train de se mettre en place, l'INDR a décidé de se repositionner en 2019 avec un nouveau logo et un nouveau Guide ESR, dont les contenus seront clarifiés voire approfondis. Une version anglaise du Guide sera publiée par la suite ».

L'INDR a eu l'honneur d'accueillir Mme Yuriko Backes, Chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, qui a félicité les entreprises qui s'engagent et qui assument leurs responsabilités au Luxembourg et au-delà, au quotidien. La Commission européenne prône une approche cohérente et holistique, qui soutient les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Au cours de la dernière décennie, la Commission européenne a beaucoup fait au niveau européen, pour promouvoir la RSE, en introduisant, par exemple la directive sur la publication d'informations non financières, la nouvelle directive "droit des actionnaires", ainsi que la législation sur les marchés publics, qui prend en compte des éléments sociaux et environnementaux. Pour la Commission européenne, la "sustainability" (durabilité) doit être au cœur des politiques, et au cœur des entreprises.

Les entreprises labellisées ESR ont bien compris les bénéfices de la RSE qui offre de réels avantages concurrentiels en améliorant la réputation de l'entreprise ; sa capacité à attirer et retenir des salariés ou des clients ; l'engagement, la motivation et la productivité de ses salariés ; et les relations avec les fournisseurs, les pouvoirs publics, les concurrents, les médias, les ONG, autrement dit avec la société dans laquelle les entreprises évoluent.

La RSE est une opportunité pour chaque entreprise d'améliorer sa gouvernance, de renforcer son engagement sociétal et de limiter ses impacts environnementaux. L'entreprise assure ainsi sa propre pérennité tout en contribuant au développement durable.

## 5 nouvelles entreprises labellisées

Conscientes de leur responsabilité et des attentes de la société à l'égard de leurs activités, les entreprises suivantes ont obtenu pour la première fois le label ESR :

- Bourse de Luxembourg / Luxembourg Stock Exchange
- Cargolux Airlines International S.A.
- Euro-Editions s.a.
- S+B Inbau s.à.r.l.
- Translatores sàrl

## 19 entreprises relabellisées

Après une première période de labellisation de 3 ans, et soucieuses de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, les entreprises suivantes ont obtenu le renouvellement de leur label ESR :

- ArcelorMittal
- Banque Internationale à Luxembourg
- BNP Paribas Securities Services
- Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique
- Ecobatterien ASBL
- Ecotrel ASBL
- ING Luxembourg
- KPMG Luxembourg
- Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- Loterie Nationale
- LuxFLAG
- nettoservice
- nr docusafe
- RBC Investor & Treasury Services
- TRALUX Sàrl
- Encevo S.A.
- Creos S.A.
- Enovos Luxembourg S. A.
- LEO S.A.

Toutes ces entreprises ont été labellisées suite à une **vérification en entreprise** par un des experts agréés de l'INDR.

## Guide ESR

Les candidats ont évalué la responsabilité de leur entreprise en se basant sur le **Guide ESR** développé par l'INDR en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE. Cet ouvrage en ligne est facile d'utilisation et accessible gratuitement sur [www.esr.lu](http://www.esr.lu).

Le Guide ESR accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leur démarche de responsabilité sociétale en démontrant à travers une centaine de thématiques **comment la RSE crée de la valeur tant pour l'entreprise en particulier que pour la société en général**. Le dirigeant ou le coordinateur RSE apprennent, pas à pas, comment développer une stratégie RSE, comment améliorer sa gouvernance, comment gérer les attentes sociétales et limiter les impacts environnementaux.

Le Guide ESR permet à chaque entreprise, indépendamment de sa taille ou de son secteur, de comprendre les bienfaits de la RSE, d'évaluer son niveau actuel de responsabilité, de valoriser ses progrès et mérites, et, lorsqu'elle a atteint un certain degré de maturité, de confirmer son comportement responsable en obtenant le label ESR.

## Label ESR « Entreprise Responsable »

Le label ESR permet aux dirigeants d'entreprise de structurer, de formaliser et de valoriser leurs démarches de responsabilité sociale afin de créer de la **valeur partagée**, pour elles et pour la société.

Norman Fisch, secrétaire général de l'INDR, a rappelé que toutes les entreprises labellisées ESR ont atteint les objectifs formulés dans le Guide ESR, garantissant ainsi un comportement responsable. Intégrer complètement la RSE dans la culture d'entreprise et partager ses bonnes pratiques permet à ces entreprises d'avoir un impact positif dans la société. Ces ambassadeurs de la RSE forment un réseau de compétences et de valeurs partagées.

Les dirigeants d'entreprise sont de plus en plus nombreux à affirmer leurs engagements en matière de RSE et à vouloir certifier et valoriser leur comportement responsable. Depuis 2010, **plus de 1.000 entreprises ont ainsi pu être sensibilisées à la RSE**. Dorénavant, il y a **154 entreprises labellisées employant au total près de 50.000 salariés** au Luxembourg. Le groupe des entreprises labellisées ESR se positionne ainsi comme l'un des plus grands réseaux d'entreprises responsables en Europe.

## INDR

L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été créé en 2007 sur initiative de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL). L'institut s'est donné comme mission de **guider les entreprises luxembourgeoises dans l'adoption de la RSE** afin qu'elles contribuent au **développement durable** et améliorent leur **compétitivité** et leur **image**. Se basant sur les valeurs de responsabilité, transparence, proactivité, efficacité, amélioration continue et partage, l'INDR a pour vision que les entreprises au Luxembourg fassent preuve d'un comportement responsable en **intégrant le développement durable dans leur stratégie**.

En se focalisant sur les avantages concrets pour les entreprises et les parties prenantes, l'INDR assure le dialogue **institutionnel** et offre un programme d'accompagnement complet ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE :

- **EDUCATION**
  - Sensibilisation (PR, publicité, événements)
  - Guide ESR (définition de la RSE au Luxembourg)
  - Formations
- **EVALUATION**
  - Guide ESR (rôle normatif)
  - Évaluation ESR (diagnostic et recommandations)
- **ENGAGEMENT**
  - Réseau d'experts agréés en RSE
  - Initiatives ESR (plateforme associant à chaque problématique RSE des solutions existantes)
  - ProRSE (premier réseau des professionnels de la RSE au Luxembourg)
  - Partage de bonnes pratiques RSE
- **LABEL ESR**
  - Vérification ESR (confirmation du comportement responsable)
  - Visibilité des entreprises responsables
  - Valorisation de leurs bonnes pratiques

INDR, le 30 novembre 2018

## Documents annexes

- Logos INDR
- Nouveau logo ESR
- Photo

## Contact :

Norman Fisch

INDR - Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises

INDR p.a. UEL | 7, rue Alcide de Gasperi | B.P. 3024 | L-1030 Luxembourg-Kirchberg

Tél: (+352) 27.330.885 | Email: [norman.fisch@indr.lu](mailto:norman.fisch@indr.lu) | [www.indr.lu](http://www.indr.lu) | [www.esr.lu](http://www.esr.lu)

L'INDR, à travers l'UEL, regroupe les organisations suivantes :

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · confédération luxembourgeoise du commerce · Fédération des Artisans · FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

### ÉDUCATION ▶

Comprenez les bienfaits de la RSE

### ÉVALUATION ▶

Testez la responsabilité de votre entreprise

### ENGAGEMENT ▶

Affirmez votre engagement RSE

### LABEL ESR

Confirmez votre responsabilité et valorisez votre entreprise

